

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHETERIE SITE DE SOUCHE, AVENANT N°2 AUX LOTS N°2 ET 3

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noémie FERREIRA à Mélina TACHE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Séverine VACHON à Philippe MAUFFREY, Florence Villes à Yvonne VACKER, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022****ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHETERIE SITE DE SOUCHE,
AVENANT N°2 AUX LOTS N°2 ET 3**

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-29-03-2019 approuvant le programme et l'enveloppe financière travaux et équipements pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Vu la délibération C-88-04-2021 approuvant le lancement de la consultation et la signature des marchés de travaux pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Par décision en date du 13 janvier 2022, un premier avenant relatif à la prolongation des délais d'exécution des travaux a été notifié aux lots n°1, 2 et 3.

Par délibération en date du 11 avril 2022, un second avenant relatif à des travaux complémentaires a été notifié au lot n°1.

Le présent avenant aux lots n°2 et 3 est relatif à des travaux complémentaires :

Lot n°2 : Reprise de puits de fondations, lanterneaux de désenfumage, ouvertures et siphons de sol ...

Lot n°3 : Redimensionnement des portails coulissants d'entrée, création d'un portillon de secours.

Ces modifications entraînent des évolutions financières aux lots n°2 et 3.

Entreprise	Lot	Montant HT initial du marché et avenants précédents	Montant de l'avenant HT	Nouveau Montant HT total du marché
EGDC	Lot 2 : Bâtiments (bâtiments gardiens et tri)	770 900 ,00 €	12 055,74 €	782 955,74 €
ID VDERDE	Lot 3 : Espaces verts, clôtures et portails	177 262,04 €	2 591,59 €	179 853,63 €

Le montant total des travaux (marchés de base + avenant(s)) est donc de 1 849 402,33 € HT.

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget Principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°2 aux marchés de travaux pour les lots n°2 et 3 et toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Dominique SIX

Vice-Président Délégué